

PROJET MINI-VILLAGE



Le CCAS (Centre Communal d'action Sociale) d'Adriers en partenariat avec l'AD PEP, association gestionnaire de l'ESAT André RIDEAU envisage de créer une structure pour les retraités de l'ESAT et quelques demandes locales de nos aînés.

Il ne s'agit pas ici de réaliser un projet somptueux et inabordable financièrement mais bien au contraire de permettre au plus grand nombre l'accès à un hébergement adapté et "sécurisé" grâce à une assistance à la vie quotidienne.

Le terrain retenu pour ce mini-village est situé à proximité du plan d'eau et de la salle polyvalente et la construction a été envisagée sous la forme d'une vingtaine d'appartements individuels de plain pied pensés pour faciliter la vie des jeunes retraités de l'ESAT et de toutes personnes vieillissantes. Des prestations de repas, ménage, entretien du linge, transport pour les courses, pourront être proposées.

Soucieux de répondre au plus près à vos attentes, nous souhaitons connaître votre avis sur ce projet. Pour cela, sans que ce soit un engagement pour votre futur ou celui des vôtres, il vous suffit de laisser en mairie, à l'attention du CCAS, vos appréciations, vos remarques et vos réflexions ou d'utiliser le formulaire accessible à partir de la rubrique "nous contacter".